



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### La Ville de Lavaltrie félicite Me Jean Héту, récipiendaire de la Médaille du couronnement du Roi Charles III

**Lavaltrie, le 19 décembre 2024** – La Ville de Lavaltrie tient à féliciter chaleureusement Me Jean Héту, président et membre fondateur de la Société d’histoire et du patrimoine de Lavaltrie, qui a reçu la prestigieuse Médaille du couronnement du Roi Charles III, le 13 décembre dernier. Cette distinction souligne son apport exceptionnel à la communauté et à la société canadienne.

Créée pour marquer le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, cette médaille commémorative canadienne honore les citoyens ayant contribué de manière remarquable à leur milieu. Me Héту a été récompensé pour son impressionnante carrière, notamment à titre d’avocat émérite du Barreau du Québec, de professeur titulaire à la Faculté de droit de l’Université de Montréal, auteur d’ouvrages de référence en droit municipal et pour son engagement exemplaire dans la préservation du patrimoine lavaltois.

#### Une fierté pour Lavaltrie

---

*« Cette distinction souligne l’engagement inestimable de Me Héту envers la valorisation de notre patrimoine local. Lavaltrie est fière de pouvoir compter sur une personne aussi dévouée et influente, dont les réalisations rayonnent bien au-delà de notre ville. », a déclaré Christian Goulet, maire de Lavaltrie.*

---

Par ses nombreux ouvrages historiques et recherches approfondies, Me Héту a contribué à enrichir la mémoire collective de Lavaltrie. Son implication, particulièrement lors des célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville, a permis de partager des faits historiques, des anecdotes et des images, renforçant ainsi l’héritage culturel pour les générations futures.

### **Un expert reconnu au-delà de Lavaltrie**

Avec plus de 50 ans d'enseignement à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Me Hétu est une sommité dans le domaine du droit municipal au Québec. Son ouvrage de référence « *Droit municipal : Principes généraux et contentieux* » est fréquemment cité par les tribunaux québécois et constitue un pilier dans le domaine. Me Hétu poursuit la mise à jour de cet ouvrage, contribuant à l'évolution de la jurisprudence et à la pratique du droit municipal au Québec.

La Ville de Lavaltrie exprime sa profonde reconnaissance et ses félicitations à Me Hétu pour son engagement exceptionnel et ses contributions inestimables. Son travail inspire et représente une immense fierté pour la communauté lavaltrioise.

- 30 -

Source :

Daphné Marinucci  
Agente de communication  
Ville de Lavaltrie  
450 586-2921, poste 2219